



Le jeudi 6 mai 2021

A V I S

Le Conseil Municipal de SAINT-PAIR-SUR-MER se réunira le

Vendredi 21 mai 2021 à 18 heures 30
à la salle polyvalente « Michel Fraboulet ».

ORDRE DU JOUR :

Présentation par Mme COFFRE du projet de l'agence postale communale.

Présentation par Mme JEAN de la CAF, d'un contrat territorial global communal (projets enfance/jeunesse).

- Compte rendu du Conseil Municipal du 19 février et 26 mars 2021.

ADMINISTRATION GENERALE :

- 1 - Réseau des médiathèques - Convention de partenariat entre la communauté de communes et Saint Pair sur Mer.
- 2 - Prise de compétence mobilité par GTM.
- 3 - Articulation du projet de l'espace France Services avec l'organisation d'une agence postale communale.
- 4 - Demande de dérogation au repos dominical pour les opérations de repérage, de mesure et de prélèvements d'algues pendant les grandes marées par l'entreprise CEVA.
- 5 - Conseil des anciens/ des aînés.
- 6 - Approbation de la convention relative aux aménagements tests pour les vélos.

FINANCES :

- 1 - Création d'une indemnité pour travaux incommodes ou salissants pour les agents du services techniques.
- 2 - Effacement des réseaux électriques et téléphoniques "rue de Scissy".
- 3 - Effacement des réseaux électriques et téléphoniques "Le Bas des Cours".
- 4 - Admission en non-valeur et créances éteintes.
- 5 - Nagez grandeur nature 2021.
- 6 - Réduction de la cotisation de l'école de tennis 2020-2021 en raison du COVID-19
- 7 - Gratuité des redevances d'occupation du domaine public pour les entreprises intervenant pour le compte de la commune.

URBANISME :

- 1 - Approbation du plan d'aménagement de la parcelle AO n°218.
- 2 - Acquisition de la parcelle cadastrée AS n°325 - Terrain du Moulin à Vent
- 3 - Lotissement « le Croissant » : Désignation et numérotation de rue.
- 4 - Conditions de versement de la prime communale pour les lots sous critères dits terrains « Famille » des tranches 2, 3 et 4 de la ZAC des Ardilliers.
- 5 - Modification de la délibération n°1239 du 22/01/2021 : Modalités d'attribution des terrains « Famille » pour la ZAC des Ardilliers (Quartier du Val de Saigue - Tranches 3 et 4) - Modification du critère n°01.

AFFAIRES DIVERSES :

- 1 - Contrats et Conventions.
- 2 - Affaires diverses.

LA MAIRE,

Annaïg LE JOSSIC

Boite postale 13 – 50380 SAINT-PAIR-SUR-MER – Téléphone : 02 33 50 06 50 – Fax : 02 33 50 08 10
Site internet : www.saint-pair-sur-mer.fr - courriel : mairie.stpair@wanadoo.fr

